

Esprit scientifique, Esprit d'entreprise

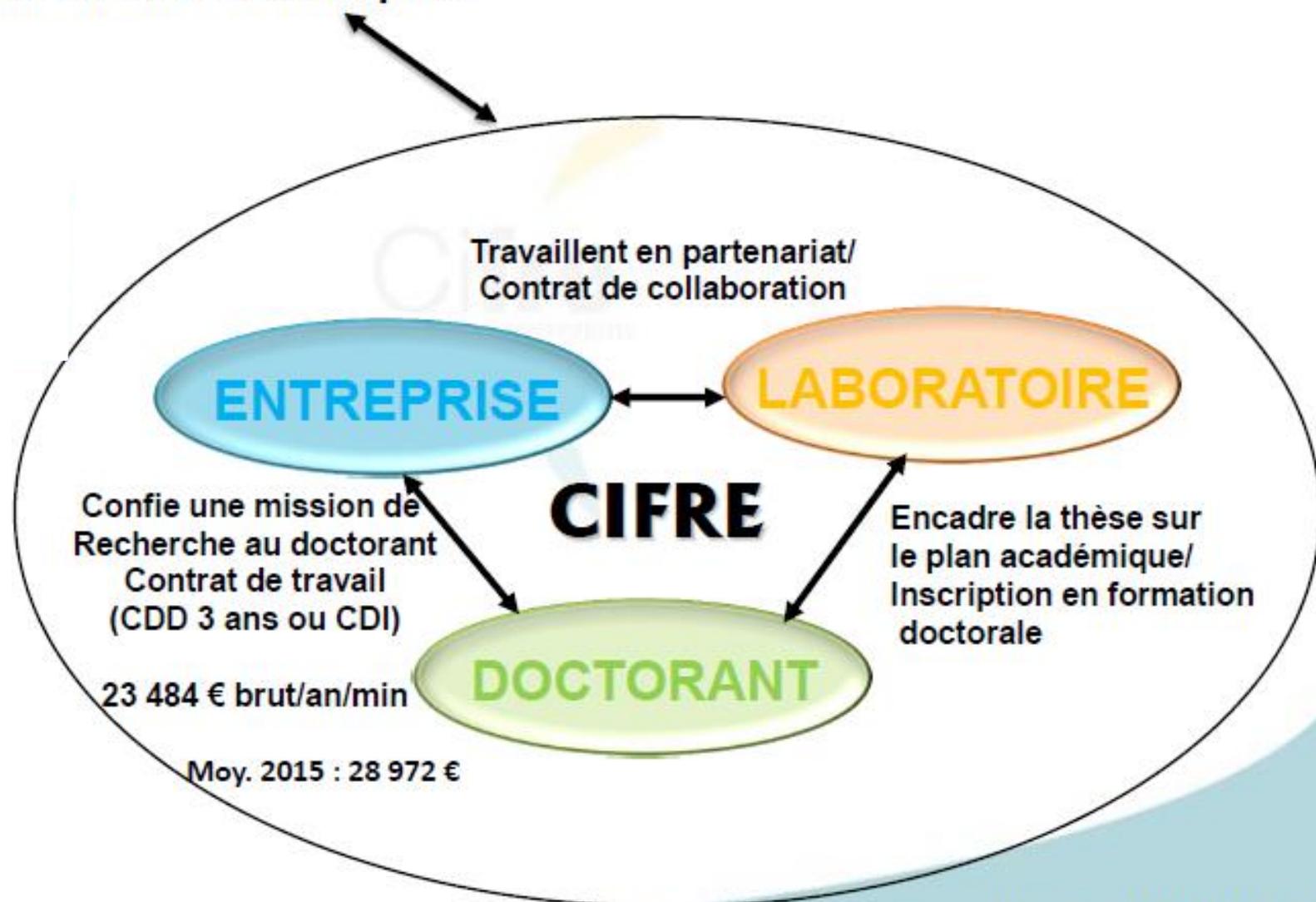


Les dispositifs Cifre

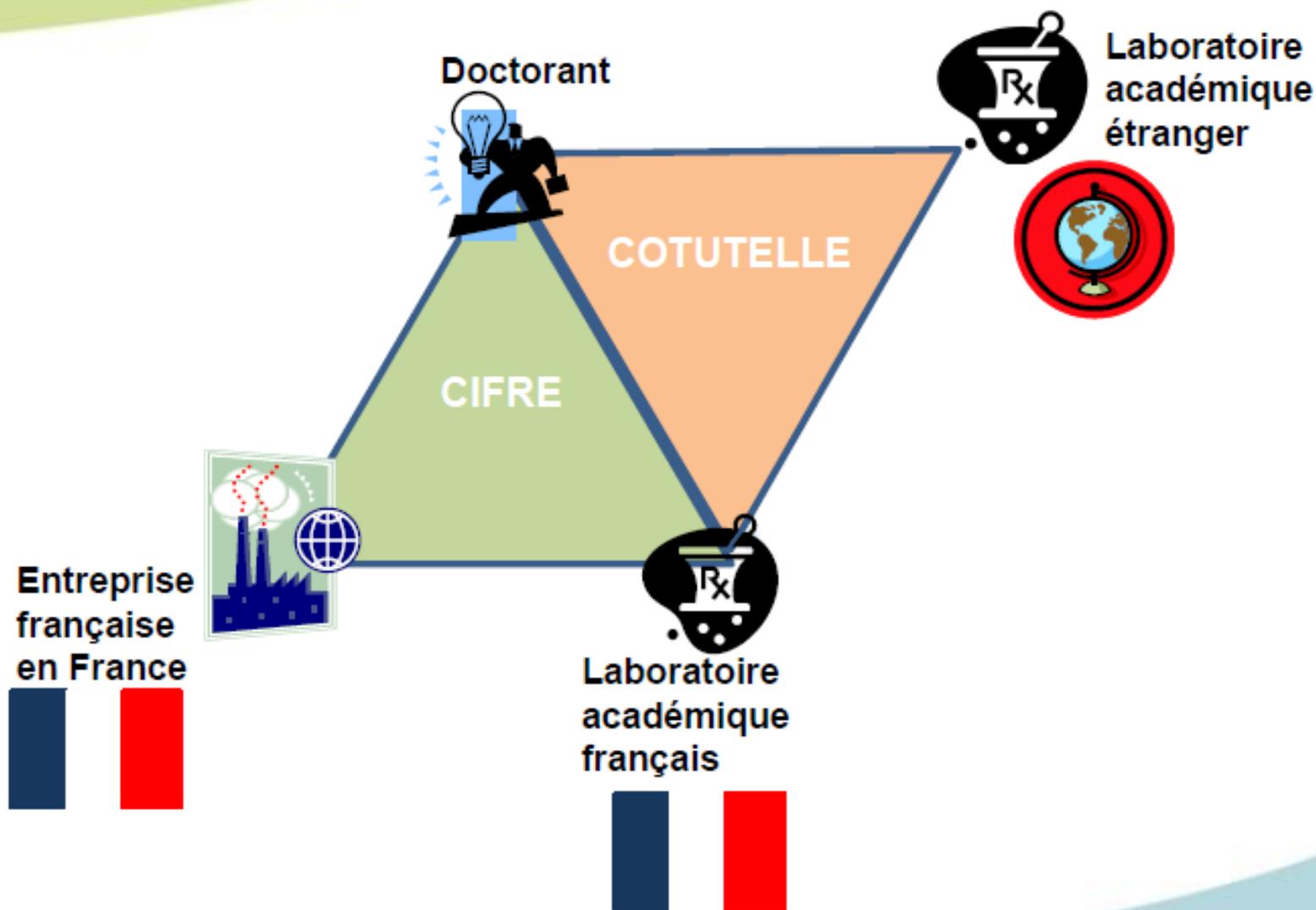
Dispositifs Cifre

le trait d'union entre les entreprises et les laboratoires

ANRT signe la Cifre avec l'Entreprise



Cotutelle avec un laboratoire étranger



Conditions d'éligibilité

Entreprise, doctorant, laboratoire

L'entreprise

- De droit français (Numéro SIRET)

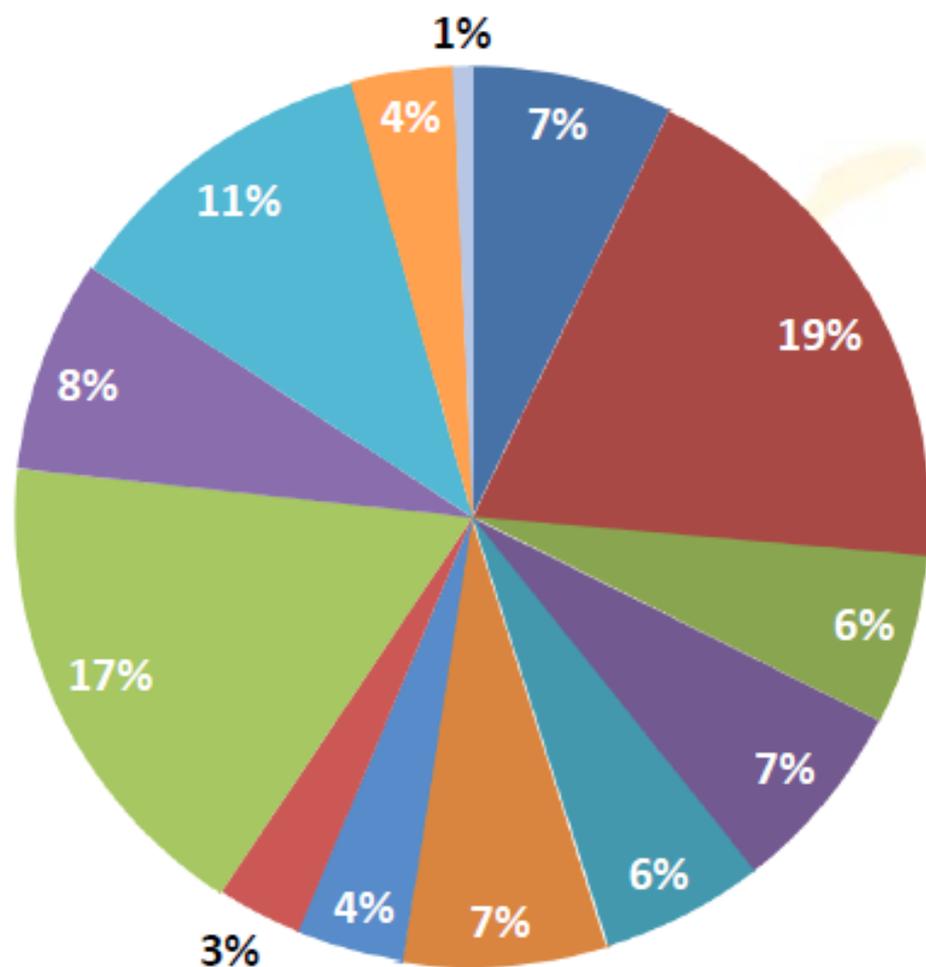
Le candidat

- **Inscription en thèse ≤ 9 mois**
- **Embauche dans l'entreprise ≤ 9 mois**
Hors période de stage et d'apprentissage

Le ou les laboratoire (s)

- Implanté (s) dans une université, une école, un organisme public de recherche

Des CIFRE dans tous les secteurs d'activité

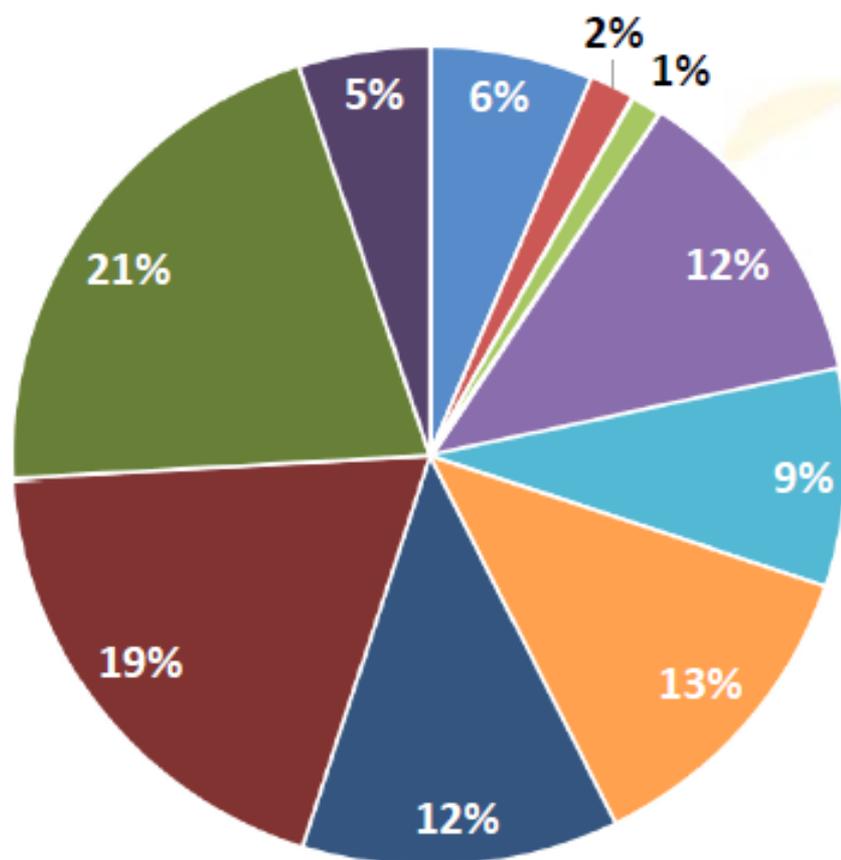


- Aéronautique & spatial
- Electronique communication & informatique
- Energie production et distribution
- Equipement & produits
- Transports terrestres & navals
- Chimie & matériaux
- Pharmaceutique & médical
- Agroalimentaire
- Services R&D et ingénierie
- Finance & Juridique
- Services tertiaires
- Edition

Répartition des 1383 CIFRE acceptées en 2015

Des CIFRE dans toutes les disciplines scientifiques

Disciplines scientifiques des 1383 Cifre acceptées en 2015



- Mathématiques
- Physique
- Sciences de la Terre
- Chimie/Matériaux
- Santé
- Sciences de l'Homme
- Sciences de la Société
- Sciences pour l'ingénieur
- STIC
- Agronomie/Agroalimentaire

Les critères d'évaluation

1. La qualité scientifique du projet de recherche

- Intérêt et qualité scientifique, caractère novateur du projet
- Intérêt technico-économique

2. L'implication de l'entreprise et la pertinence du projet dans son contexte entrepreneurial

- Pertinence du projet de recherche pour l'entreprise
- Implication et conditions d'accueil du candidat

3. L'adéquation du laboratoire et sa pertinence dans le partenariat

- Peut-il apporter la formation par la recherche attendue ?
- Est-il compétent dans le domaine choisi ?

4. La qualité et l'adéquation du cursus du doctorant

- La Formation est-elle adaptée au projet de recherche ?
- Qualité du cursus ?

Instruction des demandes

- Instruction tout au long de l'année (sauf Cifre-Défense)
- Sélection mensuelle des dossiers par le Comité d'Evaluation et de Suivi (CES)
- Délai d'instruction : 3 mois
- Début de la CIFRE : 4 mois
- Dépôt des dossiers en ligne : <http://cifre.anrt.asso.fr>



***S'y prendre à l'AVANCE !!
Avant diplomation, possible....***

Le secret de la réussite

Préparer la coopération ensemble

SE PARLER

Rencontrer le laboratoire pour aborder toutes les questions de fond mais aussi de formes. L'objectif est de concilier la vision académique de la stratégie entrepreneuriale

- Construire les passerelles pour se comprendre
(Quelle collaboration pour répondre à quel besoin ?)
- Définir les enjeux, les objectifs et les bénéfices
(Quelle recherche pour quels résultats ? Quelle partage de la propriété intellectuelle ?)
- Identifier les compétences à réunir *(humaines, matérielles)*
- Sélectionner ensemble le doctorant
(Quel profil ? Quelle répartition du temps de travail ?)

S'ECRIRE

- Rédiger au plus tôt le projet de recherche
- Rédiger au plus tôt le contrat de collaboration